

AU FIL DES MOIS



BULLETIN MUNICIPAL
Novembre – décembre 2020
Janvier – février 2021

SEGLIEN SOUS LA NEIGE



L'ECOLE



LA MAIRIE



FONTAINE DE COET EN FAO



EGLISE NOTRE DAME DE LORETTE

La neige est tombée sur Séglien le 9 février dernier. Cela faisait 10 ans que ce n'était pas arrivé.



LA TAVARN

SOMMAIRE



**VIE COMMUNALE
EDITO PAGE 3**



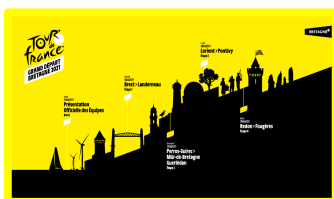
**VIE SCOLAIRE
PAGE 10**



**VIE ASSOCIATIVE
PAGE 13**



**VIE LOCALE
PAGE 16**



**ANNONCES ET BREVES
PAGE 22**

MAIRIE

1, Rue Yves LE CALVE

56160 SEGLIEN

Tél: 02-97-28- 00-66

Email: mairie.seglien@wanadoo.fr

www.seglien.fr



Laurent GANIVET, le maire de Séglien

Chères Ségliennaises, chers Ségliennais,

Pour la première fois depuis de très nombreuses années, il ne nous a pas été possible de vous convier à assister à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité à la salle Jean FICHET à cause de la situation sanitaire alors que cela reste un moment important d'échanges et de convivialité.

A toutes et à tous, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou encore associative. Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité ou encore l'espoir soient les ingrédients de votre réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur.

L'année 2020 n'aura été semblable à aucune autre. A bien des égards, elle restera dans nos mémoires comme une année tout à fait particulière. Elle aura évidemment été marquée par la plus grande crise sanitaire mondiale que nous ayons eu à affronter depuis bien longtemps.

Ayons aujourd'hui une pensée pour les victimes de la COVID-19 et leurs familles.

En cette période anxiogène, je tiens à dire ma sincère reconnaissance aux personnels hospitaliers et soignants qui infatigablement mènent ce combat en première ligne.

J'ai une pensée particulière aussi pour les aides à domicile oeuvrant au sein du SADI (Service d'Aide à Domicile Intercommunal). En cette période, votre professionnalisme et votre disponibilité vous honorent.

J'ai également une pensée sincère pour tous les habitants de SÉGLIEN et en particulier pour nos aînés et les personnes les plus vulnérables.

Je remercie l'ensemble du personnel communal qui a su, tout au long de cette période inédite et difficile, faire preuve de sang froid, d'adaptabilité et de compétence pour garantir la continuité du service public au service de la population.

J'adresse ma gratitude au personnel enseignant de l'école Arc en Ciel de SÉGLIEN, aux parents d'élèves et bien sûr à l'ensemble des enfants qui ont dû et su s'adapter au protocole sanitaire à respecter durant ces périodes de confinement. Ils peuvent être fiers d'eux.

Je n'oublie pas nos artisans, ni nos commerçants qui pour certains d'entre eux ont tant bien que mal continué leur activité quand d'autres devaient fermer leur établissement suite aux décisions gouvernementales.

Je pense en particulier à la TAVARN *Seglian*. Continuez à profiter au maximum des services offerts par Isabelle et Tony. Si l'épicerie reste ouverte, il n'en est plus de même pour la partie « bar ». Je vous demande donc solennellement d'utiliser au maximum de vos possibilités ce commerce de proximité car il en va de sa pérennité.

Je renouvelle aussi mon entier soutien d'une part aux exploitantes et aux exploitants agricoles de SÉGLIEN dont nous aurons toujours besoin, quelque soit le type de production qu'ils exercent et d'autre part aux éleveurs d'équidés pour qui 2020 aura aussi été anxiogène pour d'autres raisons.

Malgré cette situation, la vie municipale ne s'est pas arrêtée. 2020 aura vu la mise en place d'un nouveau conseil municipal suite aux élections du mois de mars.

C'est à une équipe pour moitié renouvelée et paritaire que vous avez confié la gestion de SÉGLIEN pour les 6 années à venir. Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée.

Je remercie l'investissement sans faille de l'ensemble des élus car, grâce à leur concours, bon nombre de projets d'ampleur différente vont pour certains se réaliser et pour d'autres être entamés courant 2021.

C'est ainsi par exemple que les revêtements de sol à l'école Arc en Ciel vont être refaits à neuf. Cela concernera tout le hall d'accueil ainsi que la classe des cycle 2. On profitera aussi pour changer une partie de l'éclairage de certaines pièces.

A la salle Jean FICHET, après le renouvellement de l'intégralité des chaises et le changement du réfrigérateur dans la cuisine, l'éclairage intérieur de la grande salle et de la scène va être rénové par la pose de luminaires moins énergivores.

Concernant l'église Notre Dame de Lorette, il est prévu la réfection de la grande porte en bois située côté Ouest, la réfection complète d'une clé de voûte en pierre ainsi que l'éclairage des vitraux.

On espère également que deux autres projets de plus grande ampleur vont débiter en 2021.

Il y aura tout d'abord la démolition totale des bâtiments existants au terrain de football. En effet, ces derniers ne répondant plus ni au critère d'accessibilité, ni à celui d'une sécurité optimale, de nouveaux vestiaires, une nouvelle tribune et un club-house vont être construits.

Enfin, nous avons engagé la réflexion concernant la rénovation complète de la mairie. Cet important projet tant en terme de travaux que de coût financier est devenu nécessaire à plusieurs titres : l'accessibilité pour tous n'est pas existante, la fonctionnalité des pièces n'est pas optimale et la discrétion n'est pas assurée. Aussi, toutes les pièces sont très énergivores et la chaudière présente de sérieuses déficiences.

Pour ces deux beaux projets, 2021 verra le dépôt des permis de construire, le lancement des appels d'offre ainsi que le début des travaux voire dans la plus optimiste des situations, une livraison des bâtiments au terrain de football au 1er trimestre 2022.

Vous le constatez, nous allons essayer de continuer à faire en sorte qu'il fasse toujours bon vivre à SÉGLIEN.

Le dynamisme d'une commune se mesure également au dynamisme de ses associations. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidentes et présidents ainsi que tous les membres des bureaux des associations ségliennaises qui contribuent à faire vivre notre commune. Je mesure ô combien l'année 2020 aura été particulière pour vous également car pour ainsi dire, presque aucune des manifestations que vous aviez prévu d'organiser n'a pu avoir lieu pour cause de pandémie. Gardez le courage nécessaire car SÉGLIEN a toujours autant besoin de vous.

Nous avons pleinement conscience que l'année 2021 sera encore au moins pour partie très compliquée même si nous espérons que ce soit l'année du chemin vers le retour des jours heureux.

Mes chers amis, c'est sur ces quelques mots qu'en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles.

A toutes et à tous, je vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2021 et surtout, continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches.

Laurent GANIVET,
Maire de SÉGLIEN.



Budget communal et décisions d'investissement, vos élu-e-s vous informent

Traditionnellement, le conseil municipal du mois de mars est consacré au vote du compte administratif, des différents budgets et des taux d'imposition (foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation). Lors du prochain conseil municipal, vos élu-e-s seront donc amené-e-s à débattre et à se prononcer aussi sur les investissements prévus pour l'année 2021.

Financée à la fois par les contribuables locaux (habitants), par les dotations de l'État et au besoin par l'endettement, chaque collectivité territoriale ou encore appelée collectivité locale (commune, département, région...) est soumise en conséquence à des règles budgétaires strictes.

Il nous paraît donc intéressant de vous rappeler assez succinctement dans un premier temps comment fonctionne le budget d'une collectivité territoriale et aussi de vous préciser les différentes dotations auxquelles SÉGLIEN peut prétendre concernant les investissements.

FONCTIONNEMENT DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ

1) QUELLE EST LA STRUCTURE TYPE D'UN BUDGET LOCAL ?

Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une "section de fonctionnement" dédiée aux charges courantes et une "section d'investissements" avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section. Les budgets locaux intègrent par ailleurs souvent, à l'intérieur de ces sections, des chapitres et des articles. La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont bien sûr les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

La section d'investissement, quant à elle, recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

2) COMMENT SE DÉROULE LE VOTE ?

Le budget dit "primitif" doit faire l'objet d'un vote par l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale, c'est-à-dire en ce qui concerne la commune de SÉGLIEN par le conseil municipal. Même si la commune de SÉGLIEN n'est pas concernée, il est à préciser que dans toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants, le vote ne peut avoir lieu sans qu'un "débat d'orientation budgétaire" (DOB) ait eu lieu dans les deux mois qui précèdent.

3) QUELS SONT LES PRINCIPES À RESPECTER ?

Le budget d'une collectivité territoriale doit respecter certains principes fondateurs :

le principe de l'équilibre réel oblige à trouver un équilibre entre les dépenses et les recettes, non seulement au global mais aussi au sein de chaque section ;

le principe d'annualité impose de réaliser un budget pour chaque année civile (du 1er janvier au 31 décembre), sauf domaines particuliers pour lesquels un cadre pluriannuel est envisageable ;

le principe d'unité exige la présentation du budget sur un document unique. Certains services peuvent néanmoins faire l'objet de budgets annexes ;

le principe d'universalité implique qu'il n'est pas possible d'affecter une recette particulière à une dépense particulière ;

le principe de spécialité des dépenses, enfin, impose de cibler le plus précisément possible le service bénéficiaire de chaque dépense.

4) QUEL EST LE CALENDRIER D'ADOPTION ?

Le budget est réputé couvrir la période du 1er janvier au 31 décembre et doit théoriquement être adopté avant le début de l'année concernée. La loi, cependant, accorde à la collectivité territoriale un délai courant jusqu'au 15 avril pour procéder à l'adoption définitive de son budget, voire jusqu'au 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'une nouvelle assemblée.

Nous vous précisons que le budget d'une commune ou d'une autre collectivité est librement consultable par tout citoyen.

DOTATIONS LIÉES AUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Si la commune reste libre de choisir les investissements qu'elle souhaite réaliser, il nous faut cependant prendre en considération plusieurs critères qui nous guident dans nos choix.

Tout d'abord, l'investissement doit systématiquement bénéficier à l'intérêt général des habitants de la commune. C'est ainsi que l'on en consacre presque annuellement aux bâtiments communaux (salle Jean FICHET, médiathèque, école Arc en Ciel, salle multifonctions, église, chapelles ...). Concernant les logements communaux, ce sont plus des travaux pris sur le budget « Fonctionnement » qui sont réalisés au motif où ce sont principalement des réparations qui sont à effectuer. N'oublions pas la voirie pour laquelle des opérations sont pour ainsi dire systématiquement programmées chaque année*.

On doit également respecter la réglementation qui s'impose à nous, en particulier tout ce qui concerne l'accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public). A l'heure actuelle, le bâtiment au terrain de football ainsi que la mairie ne respectent pas ces règles. C'est, entre autres, pour cette raison, que l'on a programmé d'une part la démolition et la reconstruction à neuf des infrastructures au terrain de football ainsi que la rénovation et l'extension de la mairie.

Ces deux projets étant d'une ampleur financière conséquente, on doit aussi respecter la capacité financière de la commune car vos élu-e-s sont les garants des finances de SÉGLIEN qui doivent rester saines. C'est pourquoi une étude financière est menée systématiquement en amont de tout projet et, nos ressources étant limitées pour ces types de projet si la commune devait les financer seule, on se doit d'analyser toujours en amont quelles sont les subventions auxquelles on peut prétendre recevoir par d'autres organismes (État, Région BRETAGNE, Département du MORBIHAN, PONTIVY Communauté, Communes du Patrimoine Rural de BRETAGNE ...).

Si l'on reprend l'exemple des travaux liés à la TAVARN *Seglian* (voir bulletin municipal de novembre – décembre 2017 – janvier – février 2018), on remarque que le coût total HT s'élève à 411 223,45 €. Seule, la commune de SÉGLIEN n'aurait pas pu financer ce montant. Il est de notre rôle d'aller défendre ce type de dossier auprès des organismes qui peuvent nous verser des subventions. Ainsi, à la lecture du financement des travaux à la TAVARN, on constate qu'il reste à charge de la commune la somme de 107 547,75 € en rappelant que la TVA due par la commune en année N lui est restituée en année N+2 et que le taux maximal de subventions ne peut pas dépasser 80%. Avec un budget bien maîtrisé, il a été possible de mener à bien ces travaux (subventionnés à hauteur de près de 74%) car la commune de SÉGLIEN a été capable d'absorber ce reste à charge.

Enfin, il faut comprendre que certaines opérations d'investissement sont choisies aussi par rapport aux appels à projets lancés (le plus souvent) par l'État ou la région qui sont mieux subventionnés. Ainsi, pour les travaux en prévision à la mairie, plusieurs dossiers de subvention seront déposés auprès de la préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de la DSIL-classique (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et aussi au titre de la DSIL-plan de relance mise en place cette année par l'État en plus des dossiers déposés auprès de la région BRETAGNE, du département du MORBIHAN, de PONTIVY Communauté et des Communes du Patrimoine Rural de BRETAGNE.

Concernant les travaux pour les bâtiments au terrain des sports, on déposera aussi un dossier de subvention auprès de la Fédération Française de Football car notre projet est éligible.

*** Tous ces projets sont indépendants les uns des autres. Autrement dit, il faut bien comprendre que ce n'est pas qu'on n'investit pas dans des travaux à la mairie, dans certains bâtiments communaux ou au terrain des sports que l'on serait mieux et plus subventionné pour le programme annuel de la voirie, par exemple.**

La commune de SÉGLIEN possède 72 kilomètres de voirie communale à entretenir et c'est pour cette raison que l'on souhaite rénover chaque année environ 2 kilomètres de routes correspondant à un budget annuel compris entre 70 000 et 80 000 €, sachant que la réfection de 1 kilomètre de voirie coûte entre 35 000 et 40 000 € HT.

Seul-e-s le département du MORBIHAN et PONTIVY Communauté subventionnent ce type de programme à hauteur d'environ 35 000 € par an soit un peu moins de 50% du programme (ce qui est nettement moindre que pour d'autres projets).

Vos élu-e-s espèrent qu'à la lecture de ces quelques explications, vous comprendrez encore mieux que les décisions prises notamment en matière d'investissement le sont toujours pour faire en sorte qu'il fait toujours bon vivre à SÉGLIEN.



HO HO HO

Cette année le Père Noël nous avait demandé d'installer une boîte aux lettres afin que les enfants puissent y déposer leurs lettres, dessins, listes...

Elle est restée durant un mois sur la place de l'église et les enfants ont été très contents de cette initiative.

Ce fut un grand succès puisque pas moins de 32 lettres y ont été déposées d'après le retour des lutins.

Et nous avons su également que le Père Noël avait répondu à chaque enfant par une lettre personnalisée, un dessin et des papillotes.



UN ARBRE / UN ENFANT

Comme tous les ans, la municipalité a effectué l'opération « un arbre/un enfant » qui consiste à offrir un arbre ou une plante au choix, aux enfants nés l'année précédente,

Cette année 3 familles étaient donc conviées pour la photo le 14 novembre 2020 (de gauche à droite)



celle de Ewen COUDRON qui a choisi un poirier



celle de Paol TETREL qui a choisi un prunier



celle de Arwenn VAILLIER qui a choisi un cerisier

Photo sur laquelle était présent le Maire Laurent GANIVET

Suite aux mesures sanitaires mises en place à ce moment là, les arbres avaient été livré aux familles en amont.

Lutte contre les frelons asiatiques :

En 2004 plusieurs reines fondatrices sont introduites par mégarde dans le Sud-Ouest de la France. L'insecte trouve alors des conditions très favorables à son développement (Nourriture abondante, pas de prédateur).

En 2011 les premiers nids sont découverts dans le Morbihan. Aujourd'hui le territoire du frelon asiatique s'étend sur la quasi-totalité de l'Europe.

En 2015, face à la progression de l'insecte, un plan de lutte collectif est mis en place par le département. Elus, apiculteurs, DDTM, FDGDON 56, . . . créent un comité de pilotage. Il est animé par la FDGDON 56.

- Le frelon asiatique est alors déclaré animal nuisible (Espèce exotique, invasive et présentant des risques sanitaires).
- Dans chaque commune, un référent « frelons asiatiques » est désigné par le Conseil Municipal. Il est l'interlocuteur des citoyens concernant les questions liées aux frelons asiatiques.
- Des entreprises de désinsectisation sont référencées par la FDGDON selon un cahier des charges strict (charte de bonnes pratiques) et une grille tarifaire conseillée permet d'éviter les dérives.
- Pour encourager la destruction des nids, la Communauté de Communes de Pontivy et la Mairie de Séglien décident chacune de prendre à part égale le coût de l'intervention de l'entreprise de désinsectisation.

Pourquoi lutter contre le frelon asiatique :

- Impact sur la biodiversité : gros consommateur d'insectes pollinisateurs.
- Prédation sur la filière apicole : Les colonies d'abeilles, déjà malmenées par l'appauvrissement de leur environnement, les maladies et les parasites, sont harcelées en permanence par l'insecte prédateur. Ses capacités de vol stationnaire et son agilité en font un chasseur redoutable. Les abeilles peuvent représenter jusqu'à 80 % de leurs proies.
- Insecte très prolifique. Un gros nid peut engendrer plusieurs centaines de reines fondatrices.
- Impact sur la santé publique : à l'approche de son nid, l'insecte devient très agressif et attaque en groupe. Son venin est violent et peut entraîner la mort. A l'origine, les nids étaient perchés à la cime des arbres à plus de 20 mètres. En l'absence de prédateur, la tendance est à l'inverse, leur nids sont de plus en plus bas, ce qui augmente le risque d'accidents.

Plan de lutte : 3 axes principaux sont définis :

1. piégeage des reines fondatrices au printemps (du 1^{er} avril au 15 juin),
2. destruction des nids primaires du printemps jusqu'au début de l'été,
3. destruction des nids secondaires de l'été à la fin de l'automne.



En 2016 la lutte commence. Notre démarche intéresse alors l'ITSAP (institut Technique de la Santé Apicole) et le MNHN de Paris (Muséum National d'Histoire Naturelle). Ils choisissent six communes du Morbihan pour suivre leurs actions et démarrent une étude scientifique qui vise l'incidence du piégeage printanier sur le nombre de nids secondaires détruits et répertoriés. Séglien fait partie des communes retenues.

Aujourd'hui, dans un premier rapport, l'INTSAP conclut que le piégeage printanier s'avère être une solution pour réduire l'impact du frelon asiatique.

Il ne faut pas compter sur la disparition naturelle du frelon asiatique ; la lutte doit continuer. Le printemps arrive et le temps du piégeage aussi, alors nous allons continuer ce que nous faisons depuis plus de cinq ans.

Sortez vos pièges. La bonne recette de l'appât est 1/3 de bière, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de fruits rouges. Le référent pourra fournir des pièges à la demande. Signalez au référent la présence des nids primaires et nids secondaires ; il organisera leur destruction.

Bon piégeage à tous.

Téléphone du référent : 06 51 79 84 65





VIE SCOLAIRE

Sur la photo de gauche nous retrouvons Les élèves de cycle 2 avec Mickaël EL FATHI Et sur celle de droite les mêmes élèves entrain de travailler sur la fresque



Salon du livre : les auteurs à l'école

Les circonstances sanitaires actuelles ont contraint les organisateurs du salon du livre à annuler l'évènement cette année. Les auteurs qui devaient être présents à Guéméné, se sont déplacés à l'école. Les élèves de maternelle ont accueilli l'auteur-illustrateur Sylvain DIEZ. Ils ont découvert plusieurs de ses livres: *Sinon !*, *Grand méchant loup cherche remplaçant*, *Le jour de la gazelle*. Il a expliqué ses techniques de dessin à partir de formes géométriques. Ils ont ensuite joué à deviner les humeurs des personnages à partir des sourcils (c'est d'actualité avec le masque, les enfants sont trop forts!) puis ils ont dessiné "à la manière de ..." un mouton. Les enfants étaient ravis de cette rencontre.

Après avoir étudié l'album intitulé « *L'eau de Laya* » en classe, l'auteur-illustrateur Mickaël EL FATHI est venu à la rencontre des élèves de CE1-CE2.

On découvre dans cet album trois personnages très attachants : deux potiers et un âne espiègle vivant dans une colline privée d'eau, trouvent soudain une terre magique qui leur permet de donner forme à leurs rêves. « *L'eau de Laya* » est une histoire merveilleuse qui rend un bel hommage à la création...

L'intervention de l'écrivain a commencé par un échange au cours duquel il a répondu aux questions des enfants au sujet de son métier d'auteur et de son album. Puis, il a raconté quelques anecdotes de ses voyages qui ont été décisifs dans son envie de devenir auteur.

Il a ensuite proposé un atelier dessin, la création d'une fresque qui est actuellement exposée dans le hall de l'école : il a dessiné deux des personnages de son livre à l'encre de Chine sur une grande feuille de papier kraft, les enfants les ont coloriés aux pastels et y ont collé des petits morceaux de tissus. Cette œuvre imite les illustrations de son album qui ont été inspirées par la décoration des tapis marocains. Les enfants ont passé un agréable moment d'échanges et de partages !

Malheureusement la rencontre entre Pascal VATINEL et la classe des CM1-CM2 n'a pu avoir lieu, l'auteur étant malade le jour prévu. Les élèves continuent d'étudier le livre qui raconte l'histoire d' « *Aïko, la jeune fille à l'éventail* ».



-10- Sylvain DIEZ devant les maternelles



Les élèves de maternelle entrain de dessiner un mouton



Aziliz Orvoine en classe de cycle 2

LE PROJET ECO - ECOLE

Le conseil d'école du mois de juin 2020 a validé l'inscription au projet "ECO-ECOLE".

Eco-Ecole c'est une méthodologie simple et participative pour engager les établissements scolaires dans le développement durable, de la maternelle au lycée.

Ce projet a été initié dès le début d'année dans l'école avec deux pistes pour cette année scolaire. D'une part le jardin d'école pour toutes les classes et un travail sur les déchets via le tri et leur réduction en partenariat avec Pontivy communauté, d'autre part. Trois animations par classe sont prévues cette année.

Pontivy Communauté prend toute sa part dans ce travail d'information et de sensibilisation en direction du grand public et des scolaires en développant une politique volontariste en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable, depuis sa prise de compétence en 2005. Aziliz Orvoine, animatrice en charge de l'environnement à Pontivy Communauté, a rendu visite aux élèves de l'école pour une première animation : découverte des déchets, des poubelles, du circuit de tri.

Chaque classe a choisi des options différentes, ainsi pour la classe de maternelle de Marieke Leverrier c'est la découverte des petites bêtes du compost et du jardin et brico/recyclage pour décorer le jardin.



Aziliz Orvoine
en classe de cycle 3

Christophe Le Gall, papa d'Erin élève en cm2, est venu déposer de le foin à l'école. A la rentrée de janvier, les enfants ont commencé le jardin en paillant, désherbant, plantant. Petite surprise en prime puisqu'ils y ont trouvé un crapaud !

Les parents ont été sollicités pour des dons de graines, boutures et plants de fruits ou de légumes pour agrémenter le jardin de l'école et en faire un lieu de développement de la biodiversité. Au retour des vacances d'hiver, les petits jardiniers en herbe retrouveront le chemin de l'école mais aussi bien sûr celui du jardin.



Le tracteur amenant le foin dans l'école



Marriek Leverrier, Emile Guerchais et Christophe Le Gall installant le foin.



Le père Noël installé dans le hall de l'école



Le père Noël accompagné de tous les élèves, de l'équipe enseignante, du maire Laurent Ganivet et de la présidente de l'amicale laïque Anne-Laure Bernard

Les années précédentes, l'amicale et la mairie organisaient une « soirée de Noël ».

Les enfants de l'école profitaient d'un spectacle suivi de la venue du Père Noël avec distribution des cadeaux puis un apéro dinatoire était partagé entre les parents d'élèves, les membres de l'amicale et la municipalité.

Malheureusement, cette année suite à la Covid-19, cette soirée n'a pas pu avoir lieu mais elle a été remplacée par un « après-midi de Noël ».

Et quel bonheur de voir les enfants des cycles 2 et 3 ravis mais surtout les étoiles dans les yeux des enfants du cycle 1 à la vue du père Noël installé dans l'enceinte de l'école.

Après la distribution des cadeaux à chaque enfant ainsi que des cadeaux pour l'école choisis par l'équipe enseignante suivie d'une séance photo avec le père Noël, les enfants ont profité d'un bon goûter.

Un excellent après-midi gravé dans la mémoire de tous.



Une année pas ordinaire au sein de l'association « Plijadur ba'r Vro Pourlet »

Depuis un an, nos cours de danses Bretonnes ont été interrompus, mis à part quelques mardis de Septembre à Octobre, les stages de crêpes, au cours desquels soixante-dix personnes ont participé d'Octobre 2019 à Février 2020, sont suspendus, plus de rencontres inter-associations, plus de fest-noz ou fest-deiz,...la liste est longue !!!! Difficile de se projeter pour l'instant pour notre association.

La base de la danse bretonne c'est le « danser ensemble », c'est la communauté qui se regroupe pour partager ensemble, juste le plaisir de se retrouver, être en symbiose avec les autres, danseurs musiciens et chanteurs. Pas de limite d'âge, la danse c'est pour tout monde, jeunes et moins jeunes se retrouvent en harmonie pour un moment, c'est le collectif qui prime.

Mais des projets il y en a toujours. Les liens tissés avec d'autres associations culturelles se poursuivent d'une autre manière, via internet notamment, en attendant la reprise de nos activités.

J'ai souhaité que Jonathan, notre professeur de danse depuis près de 10 ans, nous donne son ressenti en quelques mots par rapport à cette crise et à ses conséquences sur la transmission de notre culture. A noter que, en plus de nos cours, il est chargé de diffusion et de transmission culturelle à la Confédération Kenleur, qui regroupe l'ensemble des cercles celtiques de Bretagne et d'ailleurs.

Fabienne Le Baron, présidente de l'association,

Mot sur l'arrêt de la danse, de la culture...

*En ces temps noirs pour notre culture, il nous faut tenir,
se serrer les coudes et être solidaire.*

*Parce que nous n'imaginons pas nos salles vides
à la reprise des activités, parce que nous n'imaginons pas un désintérêt
des bretons pour leur héritage dont ils sont les dépositaires,
pour que la Bretagne reste toujours la Bretagne !*

Personne n'est épargné par cette crise, certes, mais soyons optimiste !

Profitions-en pour accroître nos connaissances, il y a tant à apprendre de notre culture, nombre de musées et d'associations ont permis l'accès en ligne à leur travaux, ils ont également permis le dialogue, l'échange pour que la culture ne cesse de se transmettre, pour qu'elle puisse être digérée par nos plus jeunes, pour qu'elle se réinterprète. C'est cela la tradition.

Profitions-en pour découvrir la richesse de nos terroirs, ce bâti parfois caché, ces paysages qui nous racontent des histoires ou encore ces forêts dont les murmures interpellent parfois nos âmes !

Nos racines baignent toujours dans l'humus de Bretagne, nous nous relèverons et nous danserons !

Jonathan Le Guennec



Jonathan Le Guennec

Belle et heureuse année 2021 !

En ce début d'année 2021, l'Amicale Laïque de Séglien dresse un petit bilan des actions menées au dernier trimestre 2020.

Malgré une année sous le signe de la Covid-19, la mobilisation est restée intacte et la participation des parents d'élèves toujours plus importante.

Au mois de décembre, le Père Noël a posé pour quelques heures sa hotte à l'école Arc en ciel, apportant chaussettes garnies de chocolats, livres et cadeaux. L'émotion des plus petits était au rendez-vous et certains ont même entendu le traineau repartir dans le ciel...

Franc succès également pour nos ventes de chocolats et de sapins !!!

Les personnes soutenant l'amicale sont de plus en plus nombreuses, merci.

Le printemps arrive et avec lui un air peut-être plus léger et de nouvelles aventures pour notre association notamment une vente de brioches et, si les mesures sanitaires le permettent, un repas à emporter!!

En route pour une année pleine de projets !!!



De gauche à droite :
Fabienne LE BARON, Anne-Laure BERNARD
Audrey VAILLIER, Caroline LE MORZADEC

LA DIANE SÉGLIANAISE

Dans ce contexte dû à la covid 19, nous regrettons de ne pas pouvoir effectuer notre traditionnel « jarret-frites », qui manque aux personnes extérieures comme aux chasseurs. C'est également le cas pour le repas « des apporteurs de terre », qui rassemblait nos exploitants et propriétaires de terres.

Mais tenons bon, le meilleur est à venir.

Nous rappelons que la Gale Sarcoptique est toujours présente et qu'il faut rester prudent. Cette maladie peut être transmise aux chiens, chats etc....Mais sachez qu'il existe un remède qui peut être délivré par un vétérinaire.

Si vous apercevez un renard sans poils ou bizarre, vous pouvez me contacter au 09 67 87 63 37.

Nous avons aussi un référent, Mr Brendan Moréac, en ce qui concerne les dégâts des cultures liés aux choucas. Vous pouvez le contacter au : 06 82 77 60 33.

Vous souhaitant une meilleure année que 2020.

Le Président Mr PIQUET Patrick



Photo prise le
25 février 2018

E.S. SEGLIEN

Bonjour et bonne année à toutes et à tous,
L'année 2020 n'aura pas été une année référente pour l'ESS. En effet après 3 mois de compétitions, nous avons été mis à l'arrêt jusqu'à ce jour.

Les manifestations programmées qui nous permettent d'obtenir notre budget de fonctionnement pour la saison ont dû être annulées (anniversaire des 60 ans du club, le traditionnel repas omelette frites, repas à emporter...)

Par ailleurs, nous avons décidé de reporter à nouveau les 60 ans du club au jour de l'inauguration des vestiaires pour 2022, la date reste à déterminer.

En cette nouvelle année, nous espérons reprendre les compétitions qui malheureusement ne sont pas à l'ordre du jour pour le moment à cause de la Covid-19.

Nous avons repris les entraînements depuis le 24/01/2021 avec l'obligation de respecter les gestes barrières et suivre le protocole mis en place par la FFF. Pour cela l'ESS remercie la municipalité qui a permis l'utilisation des vestiaires en lien avec la réglementation.

La reprise des entraînements a permis de garder la cohésion et le dynamisme au sein du club et de parler de l'avenir malgré cette pandémie.

Je tiens en tant que président à remercier tous les adhérents et sympathisants du soutien qu'ils apportent et qu'ils apporteront encore à l'avenir.

Amitié sportive

Denis LE TENNIER



L' E.S. Séglien à l'entraînement



Une partie de l'équipe en tenue

Paroisse de Séglien :

2021 A vos agendas !

Dates pour la Paroisse de Séglien :

Avec toutes les incertitudes liées à la situation sanitaire, voici les dates qui concernent notre paroisse pour l'année à venir. Les horaires seront à confirmer par la presse ou l'affichage à l'église.

11.05.2021 Rogations à Saint Jean

27.06.2021 Pardon de Saint Zénon

04.07.2021 Pardon de Saint Jean

11.07.2021 Pardon de Notre Dame de Lorette

25.07.2021 Pardon de Saint Germain

01.08.2021 Pardon du Clandy

12.09.2021 Pardon de Locmaria

Pour rappel : messe dominicale à Séglien à 9h30 les 2, 3 et 4 ème dimanches du mois (ainsi que le 5 ème samedi à 18 h)



Eglise Notre Dame de Lorette

ETAT CIVIL 2019

VIE LOCALE

NAISSANCES :

COUDRON Ewen
LOIR Elynn
VAILLIER Arwenn
TETREL Paol



20 février
11 mars
20 mars
27 juin

MARIAGES :

DELON Laetitia et DEVAUX Didier



25 mai

PACS :

BERNARD Anne-Laure et BARDOUIL Mickaël
LE FRALLIEC Lucille et LERAY Morvan

28 août
24 décembre

DECES :

LE GUEN née LE PENNEC Marie
FALIGUERHO née LE NOZACH Mélanie
LE SOLLIEC née TAINE Rolande
SHERWOOD née PRATT Muriel
LE BRIS née GUILLEMOT Adèle
TALHOUËT née GUICHER Yvette
LECA née POBES Irène
LE FOUILLE François
SYLVESTRE Serge
LE BELLER Robert
RUYET née LE FUR Adolphine
LE FLOCH Joseph



27 février
04 mars
10 avril
02 mai
04 juin
20 juin
12 juillet
01 août
28 août
26 octobre
27 novembre
13 décembre

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES :

MALHEIRO CASSEL Ilyana
BOUFFAUT Louise
SAHLI GRAIGNIC Ozan



05 mars
23 juin
31 octobre

PACS :

GANIVET Audrey et PIEDNOIR Julien
LE PAJOLEC Lisa-Marie et BROUSSOT Mikaël
GRAIGNIC Nathalie et SALHI Bayram



20 juin
24 juin
19 août

DECES :

LE FUR née CORNIQUEL Thérèse
CUTTER Frederick
LE FUR Lucien
BARBOSA SOARES Lionel
LE GALLO Armel
MICHEL Yannick



16 avril
10 mai
12 mai
24 août
31 août
01 octobre



De gauche à droite :
 Joseph LE FUR (membre de l'UNC-AFN)
 Patrick POMME (adjoint et référent « défense »)
 Laurent GANIVET (maire de Séglien)
 Jean-Michel LERAY (1^{er} adjoint)
 Gaston LE FUR (président de l'UNC-AFN)

La commémoration du 11 novembre 2020 a été célébrée en petit comité suite aux mesures sanitaires mises en place en cette période de second confinement. Le maire Laurent GANIVET a déposé une gerbe de fleurs sur le monument aux morts, lu un message de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées et cité les noms des soldats morts pour la France en 2020. La cérémonie s'est clôturée par une minute de silence.



Projet culturel de territoire, des étudiantes chargées de mission pour Pontivy Communauté sont venues rencontrer les élus de Séglien.

Pontivy communauté souhaite développer un projet culturel de territoire à l'échelle de l'intercommunalité. Afin d'en comprendre le paysage, quatre étudiantes ont pour mission d'établir un diagnostic de la composante culturelle de la communauté de communes et des associations.

Coline Fouqueray et Mylène Le Stanc, sont venues à la rencontre des élus de Séglien pour collecter des informations sur les ressources culturelles de la commune : équipements, animations, événements, associations, etc... Toutes les associations seront donc recensées, ce qui permettra à long terme d'avoir une vision globale de monde associatif sur tout le territoire.

Les président(e)s des associations de Séglien seront donc contactés prochainement pour compléter un questionnaire.

Fabienne Le Baron, membre de la commission patrimoine



En Photo de G à D : Laurent Ganivet, maire, Coline Fouqueray et Mylène Le Stanc, les étudiantes, Patrick Pommé, adjoint, et Fabienne Le Baron conseillère municipale.

COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous.

Nous vous souhaitons une bonne année de la part du comité des fêtes.

Malgré la pandémie nous espérons bien sûr pouvoir refaire des fêtes locales avec un bon repas.

Nous sommes également en relation pour trouver une date afin de pouvoir faire à nouveau un cyclo cross cet hiver.

Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles qui donnent un super coup de main tous les ans.

Une réunion sera faite dès que possible

Jérôme et Mikaël,

présidents du comité des fêtes



Tir à la corde des fêtes locales 2019



« jeux interclochers : saut dans la piscine » en 2018

MEDIATHEQUE

En 2018 et 2019 nous étions très contents. A l'époque, la médiathèque comptait 11 bénévoles pour 2018 et 9 en 2019. Malheureusement à l'heure actuelle nous ne sommes plus que 7 sachant que 3 ne sont présents qu'une partie de l'année. Les responsables, Marie-Christine Tatibouët, Michèle Cousin et Krystine et Patrick Piquet, en binôme, se chargent des tâches plus techniques comme les recherches, réservations, navettes de livres etc..... Chacun fait cela 1 mois à tour de rôle. Les autres bénévoles, Liliane Vernhettes, Michel Bricka et Caroline Le Morzadec, assurent les permanences du samedi et les éventuelles couvertures de livres. En théorie le responsable du mois ne fait pas de permanence mais comme nous ne sommes pas assez nombreux, il doit le faire en plus de sa charge de travail. 2 fois par an, nous effectuons un échange de 300 livres à la médiathèque départementale, qu'il faut préparer. Pendant les confinements nous avons ouvert sur rendez-vous, 1 seule personne à la fois et même livré à domicile. Nous avons vraiment besoin de 2 bénévoles supplémentaires qui allégeraient le tour de permanence. Cela ferait que chacun n'aurait même pas 1 permanence par mois. Nous comptons 34 adhérents. Quand on connaît le prix du moindre livre, je pense que 5 euros par foyer pour l'année est vraiment dérisoire. Comme nous l'avons déjà expliqué par le passé, il y a environ 2000 livres à votre disposition. Si vous ne trouvez pas celui qui vous intéresse nous pouvons le demander à la médiathèque départementale, dont nous dépendons.

Vous pouvez déjà juste pousser la porte et voir ce que nous vous proposons. Nous essayons d'étoffer le choix avec même des livres audios.

Merci aux bénévoles sans qui notre médiathèque devrait fermer et aux adhérents fidèles.

Marie-Christine Tatibouët



PAYS DES ROHAN, PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Depuis janvier 2020, Séglien ainsi que 35 communes voisines ont reçu, avec les félicitations du Conseil National, le prestigieux label Pays d'art et d'Histoire décerné par le ministère de la Culture. Le projet dont Pontivy Communauté est porteuse concerne également Locmalo, Guémené-sur-Scorff, Lignol, Langoëlan, Ploërdut, Kernascléden, Melrand, Pluméliau-Bieuzy, ainsi que Bon Repos sur Blavet, Gouarec et les Forges de Lanouée.

Mais qu'est-ce qu'être Pays d'art et d'histoire ?

En 3 points pour aller à l'essentiel, cela signifie que :



- La qualité de nos patrimoines architecturaux, artistiques et immatériels est reconnue à échelle régionale et nationale. Ils reflètent une identité propre au Pays des Rohan et font déjà l'objet de moyens de protection importants ainsi que d'actions de valorisation significatives.

- La volonté des élus du territoire pour connaître, conserver et valoriser le patrimoine est déjà forte et sera soutenue pendant les 10 ans d'attribution du label. Des moyens très concrets seront pris pendant cette période pour développer la recherche scientifique, afin de mieux protéger et valoriser les patrimoines.

- Les habitants du territoire sont et seront les premiers acteurs de la mise en œuvre du projet patrimonial du Pays des Rohan. Les jeunes scolarisés de la maternelle à l'université seront particulièrement impliqués grâce à un programme pédagogique élaboré à leur intention. Ils deviendront les ambassadeurs éclairés de leur territoire et participeront pleinement à son rayonnement.

Cette réussite est l'aboutissement de 10 ans de travail concerté entre les élus, les habitants du territoire et les techniciens du patrimoine de la culture et du tourisme.

5 thèmes structurent aujourd'hui le projet patrimonial du **Pays des Rohan – Pays d'art et d'histoire** :

Les patrimoines liés à la famille de Rohan

La nature et la ruralité

Les patrimoines du siècle napoléonien

Les patrimoines de l'industrie

Les patrimoines culturels immatériels



Indépendamment des logiques et des frontières administratives, le label est à l'image d'une volonté de valorisation du territoire, par la mise en place d'une politique patrimoniale globale et durable, motivée par la soif de connaissance, de protection et de partage des savoirs via l'éducation.

L'année 2020 n'a pas permis de déployer le projet tel qu'il aurait dû l'être, mais dès janvier 2021 il entrera dans sa phase opérationnelle. Cette nouvelle année en tant que Pays d'art et d'histoire verra donc la poursuite de l'inventaire participatif du patrimoine bâti, le développement d'une offre de découverte pour tous les publics (visites guidées, conférences, découverte ludiques et familiales, offre de médiation pour les personnes en situation de handicap, publications...) et un travail de proximité avec les enseignants pour structurer l'offre à destination des scolaires.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter le pôle tourisme et patrimoine de Pontivy communauté au 02 97 25 01 70.



Les stèles gauloises du Pays Pourlet répertoriées dans un livre

Les membres de la commission patrimoine ont reçu à la mairie Jean Paul Eludut et Nicole Coustet-Larroque, président et secrétaire de l'association d'Archéologie et d'Histoire de la Bretagne Centrale. Ils sont venus présenter leur projet sur la publication d'un ouvrage intitulé « Sur la route des stèles et autres curiosités archéologiques en Pays Pourlet »

« Ce livre documenté présente des photos et des textes accessibles sur les stèles de l'âge de fer au Pays Pourlet » explique Jean Paul Eludut. « Ce guide découverte a pour objectif de mettre en valeur ce patrimoine archéologique. Il sera destiné à la population locale mais aussi aux visiteurs de passage et aux spécialistes du sujet, invitant le visiteur sur un vaste territoire présentant un patrimoine riche et souvent méconnu».

« Nous avons déjà contacté toutes les mairies des communes concernées par ce projet, et c'est avec grand plaisir que nous sommes venus à Séglien. De voir que notre travail peut susciter l'intérêt des élus nous renforce dans notre projet » concluent les deux coauteurs.

La commune de Séglien sera concernée par ce projet puisque plusieurs sites y seront répertoriés. C'est important de soutenir un tel projet qui nous fait découvrir et met en avant le patrimoine local et recrée des liens entre les communes avec lesquelles nous partageons une Histoire passée. Le Pays Pourlet c'est vingt-deux communes au Nord-Ouest du Morbihan et une petite portion des Côtes d'Armor, nous avons en commun le même breton, un dialecte du Bas Vannetais, on y porte également le même costume traditionnel appelé « Mil Boutons » pour les hommes et la danse, la gavotte Pourlette, y est pratiquée sur l'ensemble du territoire.

La sortie du livre est prévue au mois de juin prochain pour les journées Européennes de l'archéologie.

Fabienne Le Baron, membre de la commission.

En Photo de G à D : Fabienne Le Baron conseillère municipale, Jean Paul Eludut et Nicole Coustet-Larroque les deux auteurs, Laurent Ganivet, maire, Patrick Pommé, adjoint.



Hommage à Edouard Morvan agriculteur, élu et militant.

Bien connu dans le pays de Pontivy, Edouard Morvan, ancien agriculteur, autrefois installé à Séglien est décédé vendredi 5 février 2021, à l'âge de 83 ans. Agriculteur, militant syndical, il fut également conseiller municipal à Séglien. Il a toute sa vie défendu les plus pauvres, en Bretagne et à l'étranger.

Retracer la vie d'Edouard n'est pas chose facile en quelques lignes tellement ses engagements furent nombreux et à chaque fois entiers et citoyens.

À 15 ans et demi, fraîchement diplômé de l'école d'agriculture de Lopérec, de retour dans son village natal, à Ploudiry (29), il prenait déjà des responsabilités à la Jeunesse agricole catholique (JAC) et au Mouvement rural de la jeunesse chrétienne. Il a également accompagné les familles de paysans en difficulté. Seul, puis au sein de l'Adsad (Association de défense des agriculteurs en difficulté), les faillites et redressements étaient son quotidien. Il a participé à la création des Paysans travailleurs, syndicat qui donnera naissance à la Confédération paysanne. Marié en 1963, il s'installe d'abord en Loire-Atlantique où il exerce la profession de technicien agricole. « J'étais trop donneur de leçon, ça ne me correspondait pas ». C'est ainsi qu'en avril 1970, avec son épouse Marthe, il arrive par hasard dans la campagne ségliennaise, dans une exploitation de 38 ha. Ils y élèveront leurs quatre enfants.

A Séglien, il a joué un rôle dans la création des relayeurs de la Sarre, il a été adjoint à l'agriculture et à l'environnement, sans oublier son travail en faveur de l'entretien des chemins de randonnée. Cet amateur de course à pied et amoureux de la nature était aussi membre d'associations locales comme les Sangliers de Quénécan.

Parmi ses engagements plus syndicaux

il fût un membre très actif dans ce qu'on a appelé « la guerre du lait » en 1972 qui lui coûta un mois de privation de liberté, lui qui la chérissait tant.

Edouard fut également président ô combien actif de l'association SOS paysans du Morbihan.

Pendant cette période il a été de tous les combats, défendant « les petites gens » sans relâche et sans jugement.

Edouard refusait de baisser les bras quelle que soit la situation de ceux qui étaient accompagnés, remuant ciel et terre pour trouver des solutions à des situations souvent très difficiles.

Toujours dans ce cadre il fût un activiste, un promoteur et un organisateur de la journée du refus de la misère, terme qui pourrait finalement bien résumer le sens des engagements d'Edouard.

Par ses combats, ses engagements et ses actes de résistance il fait partie des gens qui ont marqué l'histoire du monde paysan.



Edouard Morvan

À l'heure de la retraite, l'ancien agriculteur et militant de toujours avait noué un partenariat avec des paysans pauvres du Brésil, au sein du comité Centre-Bretagne de Solidarité internationale.

« **L'appétit vient en militant** » c'est le titre du documentaire que le réalisateur André Le Moustarder, de Bubry, a tourné en Bretagne et au Brésil en 2012, sous forme de portrait croisé de deux militants agricoles, Lucinette au Brésil et Edouard en Bretagne. Des militants qui en rencontrent d'autres, des paysans sans terre au Brésil et des paysans qui résistent à l'industrialisation de l'agriculture en Bretagne

Croyant, il militait également au sein d'ATD-Quart-monde.

« **C'était un petit homme au grand cœur qui a milité pour la solidarité et les valeurs sociales et humaines** » soulignent Marie-Thérèse et Jean-Luc Le Beller de Pontivy

Edouard et Marthe vivaient depuis quelques années auprès de leur fille au Pays Basque à Ostabat-Asme, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ses obsèques y ont été célébrées le lundi 8 février dernier. Un hommage sera organisé ultérieurement en Bretagne.

Fabienne Le Baron

ANNONCES ET BREVES

Pontivy Communauté
www.pontivy-communaute.bzh

Déchèteries

ACCÈS AUX PROFESSIONNELS
Interdit le week-end, dépôt payants
et limité à 5 m³ de déchets verts,
à 2m³ de tout-venants et 2m³ de gravats/jour

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H30 / 12H	Kerponner Bréhan	Kerponner	Kerponner Bréhan Cléguérec	Kerponner Guettas	Kerponner	Fermeture : DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
HIVER 14H / 17H	Kerponner Cléguérec Guettas	Kerponner	Kerponner Cléguérec Noyal-Pontivy Pontivy Réguiny	Kerponner Guettas	Kerponner Noyal-Pontivy	
ÉTÉ 14H / 16H30	Kerponner Cléguérec Guettas Noyal-Pontivy Pontivy Réguiny	Kerponner	Kerponner Cléguérec Noyal-Pontivy Pontivy Réguiny	Kerponner Guettas	Kerponner Noyal-Pontivy	

N'hésitez plus et adoptez ces gestes simples

- Je bois l'eau du robinet
- Je limite mes emballages
- Je fais du compost
- J'oppose un stop pub
- J'utilise mes déchets verts en paillage

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS ...
Numéro vert gratuit 0 800 21 21 06

Communes desservies :
Bréhan, Cléguérec, Guettas, Noyal-Pontivy, Pontivy, Réguiny, Saint-Thomas, Saint-Étienne, Saint-Gilles, Saint-Jacques, Saint-Martin, Saint-Vincent, Sibirac, Sion, Tostes, Vieux-Église, Vieux-Pontivy, Vieux-Saint-Jacques, Vieux-Saint-Martin, Vieux-Saint-Vincent, Vieux-Sibirac, Vieux-Sion, Vieux-Tostes, Vieux-Vieux-Saint-Jacques, Vieux-Vieux-Saint-Martin, Vieux-Vieux-Saint-Vincent, Vieux-Vieux-Sibirac, Vieux-Vieux-Sion, Vieux-Vieux-Tostes.

Pontivy Communauté
www.pontivy-communaute.bzh

ça déborde ?

Avez-vous écrasé vos emballages ?

Pourquoi faire ?
Gagner de la place dans votre sac jaune
→ Pour économiser les sacs jaunes (ils sont certes gratuits pour les usagers, mais sont quand même achetés par Pontivy Communauté, donc, par le contribuable)
→ Pour éviter qu'il ne déborde
→ Pour maintenir le service accessible à tous

Gagner de la place dans le bac jaune de votre rue
→ Pour éviter qu'il ne déborde
→ Pour maintenir le service accessible à tous

1 sac jaune rempli d'emballages écrasés équivaut à 3 sacs jaunes remplis d'emballage non écrasés

Comment faire ?

- Les bouteilles plastiques : 4 fois moins de place
- Les briques alimentaires : 2 fois moins de place
- Les boîtes de conserve : 2 fois moins de place
- Les cartons : 3 fois moins de place

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS ...
Numéro vert gratuit 0 800 21 21 06

Pontivy Communauté
www.pontivy-communaute.bzh

MÉMO TRI

Jetons moins Trions +

- EMBALLAGES**
Plastiques, boîtes métalliques, briques, cartons.
Compresser vos déchets
- PAPIERS**
Journaux, magazines, prospectus, papier.
- VERRES**
Bouteilles, bocaux, pots.
Bien vider inutile de laver
- COMPOSTAGE**
Déchets verts (herbes, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures, ...)
Mise à disposition gratuite
- TEXTILES**
Vêtements, Chaussures par paire, Linge de maison, Maroquinerie.
Même usés ils seront transformés en isolant!

DÉCHÈTERIES
BRIQUES, CARTONS, CARTONS, AMBLAGES, DÉCHETS MÉTALLIQUES, MÉTAL, DÉCHÈTERIE, DÉCHÈTERIE

AUTRES DÉCHETS
En sac fermé uniquement

NON RECYCLABLES

POINT INFOS HABITAT

Le Point Infos Habitat de Pontivy Communauté est le service public de proximité dédié aux différentes demandes des particuliers sur l'habitat.

Les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux pour rendre leur maison confortable et économe en énergie peuvent se faire accompagner dans leur projet par les conseillers du Point Infos Habitat.

Qu'il s'agisse d'un simple remplacement de chaudière ou d'un projet de rénovation plus global, l'objectif est de trouver ensemble les solutions les plus adaptées au logement. Si les travaux de rénovation énergétique représentent un certain investissement, des aides financières existent. L'une des missions du Point Infos Habitat est justement d'aider le particulier à trouver le plan de financement le plus intéressant en fonction de sa situation.

Pour répondre à d'autres problématiques que la rénovation énergétique, le Point Infos Habitat travaille en collaboration avec différents partenaires, experts dans leur domaine, qui accueillent les particuliers lors de permanences :

- Adaptation du logement :** SOLIHA : 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois, 10h - 12h.
- Rénovation secteur centre-ville de Pontivy (OPAH RU) :** CDHAT : tous les lundis, 14h - 17h.
- Conseils en architecture :** CAUE : mercredi matin tous les 15 jours (uniquement sur rdv).
- Conseils juridiques et financiers :** ADIL : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} lundis, 10h - 12h15 / 13h30 - 17h et 2^{ème} et 4^{ème} lundis, 9h30 - 12h15 (uniquement sur rdv).

PontivycO THE PLACE TO LIVE

BRETAGNE

GUIDE DU NOUVEL ARRIVANT 2020-2021

pontivycoco.theplacetolive.bzh

Pontivy Communauté



AGENDA

SUITE AUX NOUVELLES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR
NOUS NE PUBLIONS PAS D'AGENDA NE SACHANT NI QUAND
NI COMMENT IL SERA POSSIBLE D'ORGANISER UN EVENEMENT

Les commerçants et les artisans
désirant faire paraître une annonce
publicitaire sont invités à s'adresser
à la mairie.

Horaires d'ouverture du bureau de poste :

Lundi – mardi – mercredi – vendredi :
13h30 – 16h00
Jeudi : 14h45 – 16h30



Infos pratiques

Mairie

1, rue Yves Le Calvé
56160 Séglien

Tél : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94

Mel : mairie_seglien@wanadoo.fr Site web : www.seglien.fr

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-17h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / fermée

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Permanence du Maire uniquement sur rendez-vous

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :
32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :
39.19

Centre antipoison :
02.99.59.22.22

Drogue info-service :
0800 23.13.13

Référent frelon asiatique :
09.60.14.56.48

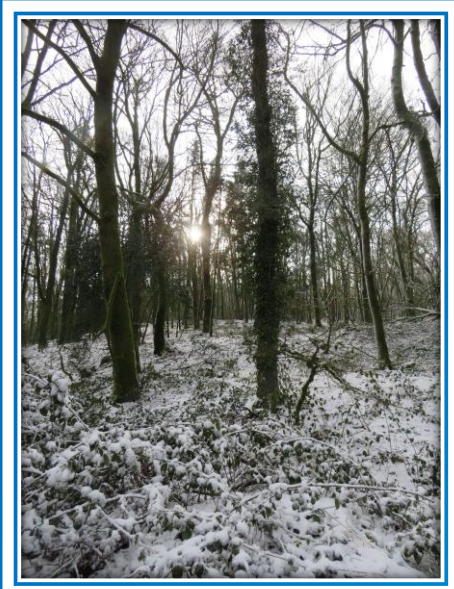
Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles.
Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service.
Vous voulez annoncer un événement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la
parution du bulletin.



CAMPAGNE DE SEGLIEN



MAISON DANS LE BOURG



FORET DE SEGLIEN



STADE DE FOOT



CAMPAGNE DE SEGLIEN



PLACE DE L' EGLISE